



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-juin-2023

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit 2,4-D Amine 600

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 31332

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 31332

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC  
1525 NE 36th St,  
Ankeny, IA 50021 USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### **Danger**

#### **Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion  
Nocif par contact cutané  
Nocif par inhalation  
Provoque des lésions oculaires graves

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage  
 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Rincer la bouche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

**Autres renseignements**

Provoque une légère irritation cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Dimethylamine salt of 2,4-D	2008-39-1	46.84-49.72	-	
Other Ingredients	PROPRIETARY	>45.0	-	

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
<b>Contact avec les yeux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Sensation de brûlure. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.
------------------	--

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Incendie majeur</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Autres renseignements</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
--	---

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.
---------------------------------	--

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**  
**Limites d'exposition**

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de protection à fermeture étanche.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Ambre brun
<b>Odeur</b>	Piquant amine-like
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	7.5 - 9.5	Aucun connu
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	16.5 mm Hg	Aucun connu
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

### Autres renseignements

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucune donnée disponible
<b>VOC content</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	1.16 g/mL (9.7 lb/gal)
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible

*\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch*

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucun renseignement disponible.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

#### Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Provoque une légère irritation cutanée. Nocif par contact cutané. (sur la base des composants).
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Toux ou respiration sifflante.
------------------	--

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

<b>DL50 par voie orale</b>	> 1000 mg/kg
<b>DL50 par voie cutanée</b>	> 1250 mg/kg
<b>CL50 par inhalation</b>	> 3.0 mg/l

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diméthylamine salt of 2,4-D 2008-39-1	= 625 mg/kg ( Rat )	= 2115 mg/kg ( Rabbit )	-

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Légèrement irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Risque de lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Foie, Rein, Appareil respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diméthylamine salt of 2,4-D 2008-39-1	-	LC50: =326mg/L (96h, Cyprinus carpio)	-	-

<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Bioaccumulation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. Informations relatives au transport

<b><u>TMD</u></b>	Non réglementé
<b><u>DOT</u></b>	Non réglementé
<b><u>IATA</u></b>	Non réglementé
<b><u>OACI (air)</u></b>	Non réglementé
<b><u>IMDG</u></b>	Non réglementé

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AIIC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AIIC** - Australian Inventory of Industrial Chemicals

## 16. Autres informations

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>0</b>	<b>Instabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers particuliers -</b>
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>0</b>	<b>Protection individuelle</b>
						<b>X</b>

Légende Étoile des risques chroniques \* = *Danger chronique pour la santé*

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

##### **Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

#### **Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement



économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

**Date de révision** 01-juin-2023

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**